

## Coronavirus : une opportunité dans la crise pénitentiaire?

**Suite à la propagation du Covid-19, la problématique des prisons-incubateurs pour les maladies infectieuses refait surface. Avec le recours à la décarcération de masse, les actions gouvernementales de gestion et de prévention du virus apportent une mini-révolution temporaire au monde pénitentiaire.**

La prévention d'un virus aussi contagieux que le Covid-19 paraît à première vue mission impossible pour les prisons lorsqu'on considère l'état de ces institutions à travers le monde. Selon le rapport de « Penal Reform International » sur les Tendances carcérales mondiales 2020<sup>1</sup>, La plupart des pays continuent à recourir à la peine privative de liberté comme sanction principale. Nous comptons ainsi 11 millions de personnes détenues à travers le monde dont 3 millions sont en détention provisoire. La plupart sont condamnées pour des délits non-violents, notamment pour des délits d'utilisation personnelle de drogues. Cinquante-neuf pour cent des prisons mondiales sont ainsi en surpopulation carcérale. En outre, les prisons sont généralement sous-financées. Les ressources qui leur sont allouées sont pour la plupart affectées à la sécurité, le personnel et l'infrastructure, laissant ainsi peu de disponibilité pour des services médicaux fonctionnels. Les établissements pénitentiaires sont généralement des endroits insalubres et peu équipés, notamment en produits sanitaires.

Le monde pénitentiaire, qui traverse déjà une crise indépendamment du coronavirus, n'est aucunement préparé pour affronter une pandémie. A cela s'ajoutent les caractéristiques de la population carcérale. Les maladies psychiques et physiques sont généralement plus représentées parmi les détenus en comparaison avec la population générale<sup>2</sup>. Une réponse toujours plus répressive à la criminalité entraîne l'augmentation des peines privatives de liberté de longue durée et en conséquence le vieillissement de la

population pénitentiaire<sup>3</sup>.

### Le confinement ou la décarcération

La première réaction des administrations pénitentiaires, tout comme celles dans la communauté libre, est de confiner la population carcérale. Les visites des familles sont alors interdites, les congés et sorties des personnes détenues suspendues et les mouvements à l'intérieur des prisons restreints. Toutefois, les conséquences néfastes du confinement ont un impact encore plus important dans les prisons. Certaines personnes détenues dépendent des visites familiales pour recevoir de la nourriture ou de l'argent. Pour d'autres, ces visites sont l'unique réconfort dans des conditions de vie qui leur sont autrement insupportables. Le manque de communication sur la durée des mesures de confinement et sur les conséquences pour l'exécution des sanctions, ainsi que le manque de support psychologique aggrave l'anxiété déjà présente dans les prisons. Dans certains pays (Amérique Latine, Italie, Turquie, l'Iran), les mesures de confinement ont provoqué des émeutes violentes. Les mesures d'isolement cellulaires ont été augmentées, soit dans le but de punir les personnes détenues révoltées contre les mesures de confinement, soit à des fins de quarantaine. Le confinement a ainsi amené des mesures répressives supplémentaires pour les personnes détenues impactant leur bien-être psychologique (et dans certains cas leur santé physique).

Suite à l'appel des Nations Unies<sup>4</sup>, plusieurs pays ont pris l'initiative d'une

décarcération. La réduction de la population pénitentiaire, surtout dans les établissements surpeuplés, facilite la gestion d'une pandémie. Les détenus ont un plus large accès aux ressources médicales et il y a plus de place pour le confinement des nouveaux arrivants, ainsi que des personnes présentant des symptômes. Beaucoup de détenus, comme ceux qui ont été condamnés pour des infractions liées à la drogue peuvent être retournés en société sans mettre en péril la sécurité publique.

Selon Transform Drug Policy Foundation<sup>5</sup>, 59 pays ont pris des mesures pour la libération définitive ou temporaire de détenus (état au 4 mai 2020) et cela dans l'espace de deux mois. Le tribunal suprême de l'Inde, pays qui connaît une surpopulation carcérale de plus de 200% dans certaines prisons, a ordonné la libération des détenus

**« Le monde pénitentiaire, qui traverse déjà une crise indépendamment du coronavirus, n'est aucunement préparé pour affronter une pandémie »**

vulnérables face au coronavirus en raison de leur âge et de leur état de santé. Les détenus condamnés pour des délits non-violents, ainsi que certains délits liés aux drogues sont également éligibles pour une libération. Au total, cela représente 50% de la population carcérale de l'Inde<sup>6</sup>. Après avoir vécu au mois de mars des émeutes violentes dans plusieurs de ses établissements pénitentiaires<sup>7</sup>, l'Italie a changé de tactique en recourant cette fois-ci à une

décarcération de masse. La population carcérale y a été réduite de 15%.

Après la libération de plusieurs milliers de détenus, l'État de New Jersey aux États-Unis a rapporté au mois de mai le taux d'occupation le plus faible depuis deux décennies.

Un autre exemple est celui de l'Irlande, qui a connu un sérieux problème de propagation du virus dans tous les secteurs de la société, sauf en prison. Le gouvernement a réagi précocement et recouru au confinement et à la décarcération. Les mesures prises, telles que la communication adéquate avec les personnes détenues, l'allègement des conditions pour avoir une libération conditionnelle et la possibilité d'avoir des audiences devant le tribunal par visio-conférence, ont permis d'apaiser les tensions en prison. L'Irlande maintient ainsi 0 infection parmi la population carcérale, malgré 50 cas de coronavirus repérés parmi le personnel pénitentiaire. Alors que l'Irlande connaissait une surpopulation pénitentiaire dans la plupart des prisons, aujourd'hui le pays a réduit de 10% sa population carcérale. Seulement 10 détenus libérés ont dû être réincarcérés<sup>8</sup>.

### La décarcération : une opportunité dans la crise ?

La crise sanitaire a créé un contexte tout à fait extraordinaire pour les prisons. Les gouvernements se sont engagés pour adresser le sérieux problème de

surpopulation carcérale qui est devenu une question de santé publique au temps du coronavirus : la propagation du virus à l'intérieur de la prison risquant d'affecter également la population générale. En l'espace de 3 mois et demi, plusieurs pays ont réduit considérablement leurs taux d'incarcération en procédant aux libérations d'urgence et en orientant le

### « Les gouvernements ont prouvé qu'un changement de pratique sur le recours à la prison s'inscrit dans une perspective réaliste et réalisable »

travail de la police sur les délits graves pour réduire le taux d'entrée en prison. Cette action globale sans précédent est un indicateur évident que nous pouvons répondre différemment à la criminalité, sans recourir à l'incarcération de masse. La décarcération soulève plusieurs questions de fond sur la peine de prison, ainsi que la façon de traiter les délinquants. Se pose ainsi la question de savoir pourquoi les personnes non-dangereuses sont enfermées et pour quelle raison le recours aux sanctions alternatives à la prison est aussi faible. Il est également surprenant que, malgré de nombreux appels à la réforme des systèmes pénitentiaires afin de réduire le taux d'incarcération depuis plusieurs années maintenant et par plusieurs acteurs nationaux et internationaux, il a fallu une crise sanitaire pour se rendre compte de la souffrance des

prisons. Les gouvernements ont prouvé qu'un changement de pratique sur le recours à la prison s'inscrit dans une perspective réaliste et réalisable. Il est peut-être temps de réfléchir sur comment transformer cette situation extraordinaire en ordinaire et d'inscrire la décarcération et les modes alternatives à la prison dans la durée<sup>9</sup>.

■ **Melody Bozinova**

### Sources

<sup>1</sup> Penal Reform International (2020). Synthèse Tendances carcérales mondiales 2020 : <https://cdn.penalreform.org/wp-content/uploads/2020/04/Synth%C3%A8se-Tendances-Carc%C3%A9rales-Mondiales-2020.pdf>.

<sup>2</sup> Burki, T. (2020). Prisons are in no way equipped to deal with Covid-19. *The Lancet*. 395 : 1411-1412.

<sup>3</sup> Aebi, M. & Tiago, M. (2020) Prisons and Prisoners in Europe 2019: Key Findings of the SPACE I report. Strasbourg: Council of Europe.

<sup>4</sup> LeMoyné, R. (2020). Un rights chief urges quick action by governments to prevent devastating impact of Covid-19 in places of detention : <https://news.un.org/en/story/2020/03/1060252>.

<sup>5</sup> Transform : Drug Policy Foundation (2020). Prisoner releases by country/ jurisdiction : <https://transformdrugs.org/prisoner-releases-by-country-jurisdiction/>.

<sup>6</sup> Gonsalves, C. (2020). In: Civil society response to Covid-19 in prisons and jails : [https://www.youtube.com/watch?v=EmO\\_1mLJCC8](https://www.youtube.com/watch?v=EmO_1mLJCC8).

<sup>7</sup> Voir Infoprison : « Quand le coronavirus menace la justice et les prisons : tout d'horizon des mesures prises dans différents pays – 18.03.2020 ».

<sup>8</sup> Marietti, S. (2020). In: In: Civil society response to Covid-19 in prisons and jails : [https://www.youtube.com/watch?v=EmO\\_1mLJCC8](https://www.youtube.com/watch?v=EmO_1mLJCC8).

<sup>9</sup> Global Initiative against organized crime (2020): <https://globalinitiative.net/agenda-covid-crime/>.